
**DEMANDE D'AUTORISATION AFIN DE PERMETTRE L'USAGE 'LIEU DE
CULTE' SUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 15, ROUTE 141, DÉPOSÉ DANS
LE CADRE DU RÈGLEMENT MUNICIPAL SUR LES PROJETS
PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU
D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**

- le 11 juin 2018, le conseil municipal de Coaticook adoptait la première résolution approuvant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé sur les lots 5 785 902 et 5 785 905, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé au 15, Route 141;
- le 20 juin 2018, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'une assemblée publique de consultation concernant la demande d'un PPCMOI pour cet immeuble;
- le 9 juillet 2018, une assemblée publique de consultation a été tenue à cet effet;
- le 9 juillet 2018, le conseil municipal de Coaticook adoptait une seconde résolution approuvant ledit projet;
- le 18 juillet 2018, il y a eu publication et affichage d'un avis public annonçant la tenue d'un registre jusqu'au 13 août 2018 pour que le projet soit soumis à la tenue d'un référendum et qu'il n'y a eu aucune demande à cet effet;
- le 13 août 2018, le conseil municipal de Coaticook adoptait la résolution finale approuvant le projet pour l'immeuble situé sur les lots 5 785 902 et 5 785 905, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé au 15, Route 141;
- le 20 août 2018, la Municipalité régionale de comté de Coaticook émettait un certificat de conformité relatif au projet;
- l'objet de la demande d'un PPCMOI est d'autoriser l'usage 'Lieu de culte' sur la propriété située au 15, Route 141, sur les lots 5 785 902 et 5 785 905, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook;

Le PPCMOI pour l'immeuble situé sur les lots 5 785 902 et 5 785 905, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, situé au 15, Route 141 est autorisé à compter de la date de délivrance du certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, soit le 20 août 2018.

DONNÉ à Coaticook ce 19 septembre 2018.

La greffière,

Geneviève Dupras